

Belgium-Liège: Electrical equipment and apparatus

OJ S 251/2020 24/12/2020

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Liège — travaux — direction des bâtiments communaux

National registration number: 0207.343.933_511694

Postal address: Rue de Namur 2 (3e étage)

Town: Liège

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

E-mail: sylvia.nowik@liege.be

Telephone: +32 42383049

Internet address(es):Main address: <http://www.liege.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=390382>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=390382>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Li%C3%A8ge+-+BAT-2020-0164%2FSN-F02>Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=32534>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché catalogue — accord-cadre conjoint avec un seul participant pour une durée déterminée de 48 mois pour la fourniture de matériel électrique dans les bâtiments communaux et scolaires de la Ville de Liège, de la police et du CPAS

II.1.2. Main CPV code

31600000 Electrical equipment and apparatus

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Marché catalogue — accord-cadre conjoint avec un seul participant entre la Ville de Liège et le Centre public d'action sociale (CPAS) pour une durée déterminée de 48 mois prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre pour la fourniture de matériel électrique dans les bâtiments communaux et scolaires de la Ville de Liège, de la police et du Centre public d'action sociale (CPAS).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 480 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

31600000 Electrical equipment and apparatus

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

II.2.4. Description of the procurement

Marché catalogue — accord-cadre conjoint avec un seul participant entre la Ville de Liège et le Centre public d'action sociale (CPAS) pour une durée déterminée de 48 mois prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre pour la fourniture de matériel électrique dans les bâtiments communaux et scolaires de la Ville de Liège, de la police et du Centre public d'action sociale (CPAS).

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Price

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 480 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.12.

Information about electronic catalogues

Tenders must be presented in the form of electronic catalogues or include an electronic catalogue

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Utilisation du forum.

Toute question ou demande de précision devra être formulée via le forum disponible sur la plate-forme e-procurement <https://enot.publicprocurement.be/>

Toute demande formulée via un autre biais ne sera pas traitée.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Production du DUME: conformément à l'article 73 de la loi, lors du dépôt des demandes de participation ou d'offres, selon le cas, les candidats ou soumissionnaires produisent le document unique de marché européen sauf en cas de recours à la procédure négociée sans publication préalable dans les cas visés à l'article 42, § 1er, 1^o, b), et d), 2^o, 3^o, 4^o, b) et c) de la loi, qui consiste en une déclaration sur l'honneur propre actualisée et qui est accepté par le pouvoir adjudicateur à titre de preuve a priori en lieu et place des documents ou certificats délivrés par des autorités publiques ou des tiers pour confirmer que le candidat ou soumissionnaire concerné remplit, toutes les conditions suivantes:

- 1) qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations, visées aux articles 67 à 69, qui doit ou peut entraîner l'exclusion des candidats ou de soumissionnaires;
- 2) qu'il répond aux critères de sélection applicables qui ont été établis conformément à l'article 71;
- 3) que, le cas échéant, il respecte les règles et critères objectifs relatifs à la réduction du nombre de candidats qui ont été établis conformément à l'article 79.

Format électronique du DUME: l'utilisation du DUME électronique est rendue obligatoire à partir du 18.4.2018 par l'AR du 15.4.2018 modifiant plusieurs arrêtés royaux en matière de marchés publics et de concessions et adaptant un seuil dans la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions.

Conformément à l'article 76, § 1er de l'AR du 18.4.2017 relatif à la passation des marchés publics, le non dépôt du DUME avec la demande de participation ou l'offre constitue une irrégularité substantielle et donc la demande de participation ou l'offre est rejetée.

Recours aux capacités de tiers pour la sélection qualitative.

Conformément à l'article 73, §2 de l'AR de passation, lorsque le candidat ou le soumissionnaire fait appel à la capacité d'autres entités pour sa sélection, le candidat ou le soumissionnaire, selon le cas, répond à la question reprise à la partie II, C, du DUME visé à l'article 38. Il mentionne également pour quelle part du marché il fait appel à cette capacité et quelles autres entités il propose sans sa demande de participation et/ou son offre.

Veillez fournir pour chacune des entités concernées un formulaire DUME distinct contenant les informations demandées.

Groupement d'opérateurs économiques: en cas de groupement d'opérateurs économiques, y compris s'il s'agit d'une association momentanée, un DUME distinct indiquant les informations requises est remis par chacun des opérateurs économiques participants:

a) motifs d'exclusion: dans la partie III: répondez aux questions des points A, B, C et D.

Indiquer les bases de données où le pouvoir adjudicateur peut accéder gratuitement à ces données le cas échéant dans un État membre de l'UE;

b) motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale: pour les soumissionnaires belges indiquer le site web de Télémarch où le pouvoir adjudicateur peut accéder à ces données;

c) motifs liés à la faillite et situations similaires: veuillez fournir pour chacune des entités concernées un formulaire DUME distinct contenant les informations demandées dans les sections A et B de la présente partie et à la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées.

Agréation dans les marchés de travaux: article 70 AR, § 2 (si agrégation requise).

Les opérateurs économiques agréés en vertu de la loi du 20.3.1991 précitée réfèrent, en ce qui concerne les informations requises aux parties III à V du DUME, à l'adresse web qui permet au pouvoir adjudicateur d'accéder au(x) certificat(s) concerné(s) ou en joignent une copie.

Lesdits opérateurs remplissent les champs du DUME y afférents. Dans ce cas, ils ne sont pas tenus de remplir les parties III à V du DUME, sauf lorsque le pouvoir adjudicateur fixe des critères de sélection supplémentaires par rapport aux critères prévus dans la réglementation relative à l'agrégation des entrepreneurs. Dans ce dernier cas, le pouvoir adjudicateur en fait mention dans l'avis de marché ou, à défaut, dans les documents du marché.

Comment indiquer l'agrégation dans le DUME?

Dans la partie II: informations concernant l'opérateur économique, répondez aux questions: le cas échéant, l'opérateur économique est-il inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés ou est-il muni d'un certificat équivalent [par exemple dans le cadre d'un système national de (pré)qualification]? Répondez par oui.

Puis répondez aux questions suivantes:

a) veuillez donner le numéro d'inscription ou de certification pertinent, le cas échéant;

b) si le certificat d'inscription ou de certification est disponible par voie électronique, veuillez indiquer le site Web où le pouvoir adjudicateur peut consulter cette agrégation (en Belgique, on peut indiquer les sites de la Banque carrefour des entreprises et SPF économie, PME, classes moyennes et énergie qui mentionnent l'agrégation des entreprises);

c) veuillez indiquer les références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, le classement obtenu dans la liste officielle: Indiquer la catégorie ou la sous-catégorie et la classe de l'agrégation demandée;

d) l'inscription ou la certification couvre-t-elle tous les critères de sélection requis? Répondez par oui ou non (choisir) selon le cas si d'autres critères de sélection supplémentaires sont indiqués dans les documents du marché.

Accès au site du DUME:

— rendez-vous sur le site <https://ec.europa.eu/tools/espd?lang=fr> et choisissez votre langue;

— à la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique';

— à la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer?', répondez 'Générer réponse';

— complétez votre pays et cliquez sur suivant;

— parcourez le formulaire et répondez aux questions des parties 'Procédure' et 'Exclusions';

— pour la partie 'Sélection', à la question 'Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection A à D?' Répondez par oui selon les lignes directrices indiquées par le pouvoir adjudicateur dans les documents du marché;

— après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous pouvez télécharger au format xml et pdf pour être joint à votre offre.

Demande de justificatifs et informations complémentaires: le pouvoir adjudicateur peut demander à des candidats et soumissionnaires, à tout moment de la procédure, de fournir tout ou partie des documents justificatifs, si cela est nécessaire pour assurer le bon déroulement de la procédure.

Avant l'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur exige du soumissionnaire auquel il a décidé d'attribuer le marché, sauf pour les marchés fondés sur des accords-cadres lorsque ces marchés sont passés conformément à l'article 43, § 4 ou § 5, 1^o, qu'il présente les documents justificatifs mis à jour visés à l'article 75. Le pouvoir adjudicateur peut inviter les opérateurs économiques à compléter ou à expliciter les certificats reçus.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

La capacité financière et économique du fournisseur sera appréciée sur base de l'élément suivant: une déclaration concernant le chiffre d'affaires global cumulant les trois derniers exercices (2019, 2018, 2017) au maximum en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire dans la mesure où les informations sur ces chiffres sont disponibles. Ce chiffre d'affaire global doit atteindre un montant de 1 300 000 EUR en toute hypothèse.

Minimum level(s) of standards possibly required:

La capacité financière et économique du fournisseur sera appréciée sur base de l'élément suivant: une déclaration concernant le chiffre d'affaires global cumulant les trois derniers exercices (2019, 2018, 2017) au maximum en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire dans la mesure où les informations sur ces chiffres sont disponibles. Ce chiffre d'affaire global doit atteindre un montant de 1 300 000 EUR en toute hypothèse.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

La capacité technique du fournisseur sera appréciée sur la base de l'élément suivant: une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années (2019, 2018, 2017) maximum, avec au moins trois livraisons d'une valeur minimale de 40 000 EUR HTVA chacune et similaires à celles du présent marché, en mentionnant le nom du destinataire, la date et le montant des commandes:

— s'il s'agit de fournitures à une autorité publique, les fournitures sont prouvées par des certificats établis ou visés par l'autorité compétente;

— s'il s'agit de fournitures à des personnes privées, les certificats sont établis par l'acheteur; à défaut, une simple déclaration du soumissionnaire est admise.

Minimum level(s) of standards possibly required:

La capacité technique du fournisseur sera appréciée sur la base de l'élément suivant: une liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années (2019, 2018, 2017) maximum, avec au moins trois livraisons d'une valeur minimale de 40 000 EUR HTVA chacune et similaires à celles du présent marché, en mentionnant le nom du destinataire, la date et le montant des commandes:

— s'il s'agit de fournitures à une autorité publique, les fournitures sont prouvées par des certificats établis ou visés par l'autorité compétente;

— s'il s'agit de fournitures à des personnes privées, les certificats sont établis par l'acheteur; à défaut, une simple déclaration du soumissionnaire est admise.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 25/01/2021 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 25/01/2021 Local time: 11:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Utilisation du forum

Toute question ou demande de précision devra être formulée via le forum disponible sur la plate-forme e-procurement [https://](https://Enot.publicprocurement.be/)

Enot.publicprocurement.be/

Toute demande formulée via un autre biais ne sera pas traitée.

Délai de validité

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre telle qu'elle a été éventuellement rectifiée par le pouvoir adjudicateur pendant un délai de 250 jours calendrier à compter de la date limite de réception des offres.

Valeur économique estimée du marché

Articles et estimation montants de consommation pour les 48 mois de la durée du marché.

Pour le minimum: 204 000 EUR (TVA non comprise);

Pour le maximum: 480 000 EUR (TVA non comprise).

Depôt des offres

Le pouvoir adjudicateur a décidé d'imposer l'utilisation de moyens électroniques pour l'établissement et l'introduction des offres.

Les offres doivent être remises au plus tard pour le jour et l'heure mentionnés dans l'avis de marchés.

Elles sont acceptées pour autant que la date limite fixée pour leur réception n'ait pas été dépassée.

Les offres sont, avant leur ouverture, introduites électroniquement via l'application e-tendering accessible sur Internet à l'adresse suivante <https://eten.publicprocurement.be/>

Les offres (et le cas échéant les documents annexes) devront être signées de manière électronique dans les conditions du chapitre de l'article 14 §7 de la loi du 15.6.2016 et du chapitre 7 du titre 1 de l'arrêté royal du 18.4.2017 relatif à la passation des marchés publics.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Recours: vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, présenter auprès du Conseil d'État, deux types de recours:

— un recours en suspension dans un délai de 15 jours à dater du jour suivant la notification de la décision;

— et/ou un recours en annulation dans le délai de 60 jours suivant la notification de la décision.

Les formes de la demande écrite sont contenues dans l'AR du 5.12.1991 (suspension) et dans l'AR du régent du 23.8.1948

(annulation).

Pour plus d'information: voir www.raadvst-consetat.be

Le recours doit être soumis au Conseil d'État, Rue de la Science 33 à 1040 Bruxelles.

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/12/2020